



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de l'école doctorale



Cancérologie-Biologie-Médecine-Santé

de l'Université Paris-Saclay

Vague E - 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3  
novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président
- Jean-Marc Geib, directeur de la section  
des formations et diplômes

*Au nom du comité d'experts,*

- Michel Fougereau

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



## Membres du comité d'experts

Président :

M. Michel FOUGEREAU, Aix-Marseille Université

Experts :

Mme Christelle BRETON, Université Joseph Fourier - Grenoble

Mme Hélène JACQMIN GADDA, Université Bordeaux Segalen

Mme Aude NZEH NDONG, Pôle Aerospace Valley, Toulouse

M. Julien ROYET, Aix-Marseille Université

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierrick GANDOLFO

Date de l'évaluation : 2013-2014

## Présentation de l'école doctorale

Créée il y a une dizaine d'années, l'école doctorale de *Cancérologie-Biologie-Médecine-Santé* (ED 418) est rattachée à l'Université Paris-Sud, en étroite partenariat avec deux centres réputés de recherche contre le cancer : l'Institut Gustave Roussy de Villejuif (IGR) et l'Institut Curie, auxquels se joignent l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Cachan et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA). Dans le remodelage en cours du secteur sud de l'Île-de-France, elle s'inscrit dans l'opération du plateau de Saclay et, à ce titre, devient à terme partie intégrante du collège doctoral de l'Université Paris-Saclay. Cette ED est la seule centrée sur la thématique Cancer, avec une forte assise sur des laboratoires de biologie fondamentale, ce qui lui confère une originalité et une qualité de formation particulièrement intéressantes. Cette bivalence conduit à l'attraction d'une proportion importante de cliniciens, ce qui contribue à doter l'ED d'une population diversifiée de doctorants. La diversité et la qualité des 71 équipes d'accueil de doctorants (EAD), appartenant en grande majorité au CNRS et à l'INSERM permettent d'offrir un éventail de formation qui s'étend de la biologie fondamentale à la recherche clinique et thérapeutique.

Présentée dans le dossier comme une demande de restructuration, il s'agit en fait d'une modification à la marge, voire une régularisation de fait, qui entérine l'intégration de deux équipes d'accueil, l'une émanant de l'ED *des Sciences Pratiques* de l'ENS (ED 285), l'autre de l'ED *des génomes aux organismes* de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (ED 423), l'ensemble de ces deux équipes représentant une dizaine de doctorants. Il s'agit donc plutôt d'une reconduction quasi à l'identique, avec changement de directeur et, bien entendu, l'intégration au processus d'élaboration du campus de Saclay.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

### Fonctionnement et adossement scientifique

L'ED 418 est administrée par un conseil de 22 membres, avec une bonne représentation des équipes d'accueil et trois représentants du secteur industriel pharmaceutique. Il ne compte que deux représentants des doctorants, et à ce titre, n'est pas conforme à l'arrêté de 2006 (il devrait en comporter quatre, il semble que ce nombre soit porté aujourd'hui à trois). Le pouvoir exécutif est exercé par un directeur assisté de deux adjoints. Un bureau informel semble également fonctionner, mais sans contours précis. Réuni trois fois par an, le conseil diffuse les sujets de thèse proposés par les équipes, s'érige en jury d'admission pour les candidats à un contrat de recherche et entend la totalité des postulants. L'origine des doctorants est diversifiée, avec un équilibre intéressant entre cliniciens, scientifiques et quelques ingénieurs, tous devant être titulaires d'un master. Les doctorants sont informés du fonctionnement de l'ED par une réunion de rentrée, et sont tenus régulièrement au courant des formations proposées par des courriels émanant d'un secrétariat très actif, et qui supplée un site web peu consulté car peu actualisé et peu informatif.

L'école doctorale bénéficie des services d'une secrétaire à plein temps localisée à l'Institut Gustave Roussy et d'un financement récurrent classique, dont environ 20 % sont mutualisés au sein du collège doctoral de l'Université Paris-Sud. Deux journées scientifiques annuelles sont organisées à Roscoff.

Le périmètre thématique des équipes d'accueil représente un fort potentiel de compétences dans le domaine de la cancérologie. Cette ED, dont l'originalité est d'associer étroitement médecine et biologie fondamentale, a pour thèmes principaux les aspects fondamentaux en cancérologie, la génétique, l'épidémiologie, la pharmacologie et les nouvelles approches thérapeutiques, les nouvelles méthodologies d'investigation biologique et clinique, la thérapie génique.

L'ED 418 s'appuie sur 71 EAD appartenant pour la plupart à l'INSERM, au CNRS ou au CEA, avec un site principal à l'Institut Gustave Roussy de Villejuif, que complètent l'Institut Curie et l'ENS de Cachan. Le potentiel d'encadrement représente environ 190 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR). Les EAD prennent une part essentielle à la formation, mais aussi au suivi de leurs doctorants, qui est concrétisé par la mise sur pied d'un comité de thèse auquel participe un référent de l'école. L'organisation de ce comité de thèse semble un peu floue, il se réunit une fois au cours de la seconde année, le projet prévoit de porter à deux la fréquence de ses interventions.



L'ouverture à l'international est satisfaisante. Si le nombre de thèses en cotutelle reste très limité (on retrouve le reproche récurrent de la complexité des dossiers), la proportion d'étudiants étrangers avoisine 15 % et il existe plusieurs conventions de collaboration avec de grands établissements, notamment aux Etats-Unis, au Japon et en Chine. Enfin, l'école encourage les séjours des doctorants à l'étranger, en particulier des stages en milieu hospitalier pour les cliniciens.

Le projet ne modifie pas sensiblement la situation présente. La participation des doctorants au conseil reste limitée à deux, ce qu'il conviendra de corriger. Le glissement de l'organisation actuelle de l'appartenance au collège doctoral de l'Université Paris-Sud vers l'organisation de Paris-Saclay est en cours de discussion.

### Encadrement et formation

Le nombre de nouveaux inscrits à l'entrée en première année est limité à 50, ce qui conduit en moyenne à un total de 200 doctorants en année courante, pour un nombre de titulaires de l'HDR variant de 164 à 195, ce qui pourrait représenter un taux moyen très acceptable. En fait, le maximum théorique de ce taux est affiché à 3 (recommandé à 2) mais, en pratique, on note quelques dérives spectaculaires que la direction ne maîtrise visiblement pas, plusieurs cas atteignant 5 et 6, avec un maximum constaté de 9. La durée moyenne des thèses reste un peu élevée (4 ans), même si l'on tient compte de l'origine médicale d'une partie des doctorants. L'exigence de soutenance est fixée à une publication en premier auteur, ce qui est généralement le cas. On notera toutefois que dans certaines unités à taux excessif d'encadrement, cette exigence n'est pas toujours satisfaite, mais est « largement compensée » par une surabondance déraisonnable du nombre de publications dans lesquelles le doctorant se retrouve au sein d'une constellation d'auteurs qui peut avoisiner la trentaine. Visiblement la direction de l'école ne joue pas là son rôle régulateur. L'appréciation de la part effective du doctorant dans son travail de thèse peut donc rester parfois un peu délicate, même si l'exercice imposé pour le manuscrit est une rédaction exhaustive.

La présence de cliniciens se traduit par un pourcentage significatif (de l'ordre de 18 %) de doctorants salariés, la plupart des autres bénéficiant d'un contrat ministériel ou de ressources émanant d'associations, ce qui est assez courant dans la thématique cancer. On note toutefois que plusieurs (cinq cette année) doctorants débudent leur année sans soutien financier, et qu'il arrive que la situation perdure un an, en dépit du minimum (1000 €) théoriquement garanti par la charte. Le taux d'abandon est à la marge et n'appelle pas de remarque particulière. Le choix des sujets est une prérogative des directeurs de thèse, entériné par le conseil.

Les formations complémentaires représentent une charge de 80 heures. Elles comportent des modules scientifiques qui permettent aux médecins d'approfondir leurs connaissances fondamentales et aux non-médecins d'aborder des thématiques leur donnant une ouverture vers la pathologie. Les doctorants que nous avons rencontrés (malheureusement trop peu nombreux et majoritairement en première année) ne paraissaient guère motivés par les modules de professionnalisation, n'avaient pas connaissance du module d'une semaine organisé par l'Université sur « l'innovation et l'emploi dans les sciences de la vie », et montraient une perception plutôt négative des doctoriales

L'organisation des deux journées scientifiques annuelles à Roscoff est très appréciée et constitue incontestablement une heureuse initiative et un point fort dans la vie de l'école doctorale. Compte tenu de la dispersion sur plusieurs sites des EAD, ces journées sont la principale occasion d'interactions entre les doctorants. On notera qu'une association des doctorants est en cours de constitution, ce qui devrait permettre une meilleure prise de conscience de la réalité de l'école et des possibilités qu'elle offre. Un comité de suivi de thèse a été mis en place, à l'initiative des laboratoires. Il comporte un chercheur extérieur choisi conjointement par le doctorant et le directeur de thèse auquel se joint un référent, représentant de la direction de l'ED auquel il remet un rapport sur l'avancement du travail. Le comité se réunit formellement au cours de la seconde année, la tenue d'une réunion dès la première année est envisagée dans le projet.

L'école est ouverte sur l'Hexagone, mais le recrutement est largement d'origine francilienne, ce qui n'est pas choquant, compte tenu du vivier potentiel important de candidats, d'autant plus que les doctorants de formation médicale sont par essence déjà en poste sur place. Il existe une fraction très significative, de l'ordre de 15 %, d'étudiants étrangers. Les thèses en cotutelle sont peu nombreuses, mais les conventions avec des grands organismes étrangers (notamment Diana Farber de Boston, Sloan Kettering Institute, Chinese Cancer Council) permettent à quelques doctorants d'y effectuer des stages, y compris à l'hôpital.



## Suivi et Insertion

Le bilan de suivi sur les trois années 2007-2010 est très satisfaisant, l'origine médicale d'une fraction des doctorants assurant bien entendu une insertion à l'hôpital, les docteurs en stage post-doctoral en France ou à l'étranger étant dans la gamme moyenne des docteurs en biologie. On notera toutefois que le dispositif de suivi des docteurs reste un peu flou, et que le taux de réponses relativement faible conduit à relativiser les données affichées.

### ● Appréciation globale :

L'ED de *Cancérologie-Biologie-Médecine-Santé* dispose d'atouts de grande valeur pour se hisser au niveau des meilleures. Sa thématique générale centrée sur le cancer en liaison étroite avec d'excellents laboratoires de biologie fondamentale devrait en faire un creuset de référence pour favoriser une fertilisation croisée des formations médicale et scientifique. On peut donc regretter qu'elle ne se soit pas donné la totalité des moyens pour y parvenir. Il convient donc d'encourager la direction à engager une action plus volontariste dans quelques directions-clé qui devrait la conduire à un plein succès. Le fonctionnement de la gouvernance gagnerait à être mieux cadré, en se dotant d'abord d'un conseil conforme à l'arrêté de 2006 en y adjoignant 4 doctorants que l'on devrait inciter à prendre une part plus active dans la marche de leur école : participation active à la préparation des journées scientifiques, animation d'une association des doctorants, incitation de leurs camarades à suivre des enseignements professionnalisants, éventuellement assistance au jury d'admission à titre d'observateurs.

Le conseil joue également le rôle de jury et de conseil scientifique et pédagogique. Il conviendrait de revoir ce point pour constituer un jury distinct, modulable en fonction des thématiques mises au concours, et faisant appel à des collègues extérieurs au fonctionnement de l'ED pour éviter tout risque de dérive interne en favorisant un élargissement des compétences de jugement scientifique.

Le comité de suivi de thèse devrait être mis en place dès le départ de la formation et tenir deux réunions, en fin de première et en fin de seconde année ; ce point est d'ailleurs annoncé dans le projet. L'effort sur la réduction de la durée de la thèse doit être poursuivi. Certaines dérives du taux d'encadrement sont par trop excessives et mériteraient clairement d'être corrigées.

### ● Points forts :

- Unité et cohérence thématique avec une bonne interface biologie-médecine s'appuyant sur un adossement scientifique de grande qualité.
- Secrétariat accessible et réactif, très apprécié des doctorants.
- Journées scientifiques annuelles de Roscoff.
- Politique internationale affirmée.

### ● Points faibles :

- Conseil non conforme à l'arrêté de 2006.
- Confusion entre conseil, comité scientifique et jury.
- Comité de suivi de thèse insuffisamment formalisé.
- Faible implication des doctorants dans la vie de l'école.
- Taux d'encadrement excessif à maîtriser avec incitation à la prise en charge de l'encadrement des doctorants par de jeunes chercheurs confirmés (par exemple par l'instauration de l'autorisation à diriger des recherches).
- Mettre fin aux autorisations d'inscription sans financement.
- Communication (en particulier information sur les formations) perfectible avec un site web à réorganiser.
- Dispositifs de suivi des docteurs qui restent à formaliser.

## Recommandations pour l'établissement

Les réserves formulées ci-dessus ne doivent pas masquer les grandes qualités de cette école doctorale, qui doit simplement affirmer et structurer davantage sa gouvernance, ainsi qu'il a été détaillé dans l'appréciation globale ci-dessus. La présidence de l'Université doit aider activement la direction de l'école à corriger certains points faibles soulignés dans le rapport. En particulier, le taux très excessif d'encadrement de quelques collègues est un problème humain délicat à résoudre, et qui pourrait utilement bénéficier de l'autorité de la présidence. Cela permettrait en outre d'asseoir officiellement les activités d'encadrement de chercheurs plus jeunes.

Dans la situation présente qui voit le site de Saclay se mettre en place, il est du devoir de l'Université Paris-Sud de faire valoir auprès des responsables du projet de Saclay, l'importance de disposer dans sa palette future d'une école qui dispose d'atouts uniques de formation croisée dans le domaine biomédical. Les quelques difficultés organisationnelles relevées par le comité de visite ne doivent pas occulter la grande valeur intrinsèque de formation que recèle cette école, qui constitue un atout majeur pour l'Université dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.



# Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc Geib  
Directeur de la Section des Formations et Diplômes  
AERES

Saint-Aubin, le 22 Avril 2014

N/R : FCS2014-PRES-DV/FE/020

**Objet : Observations sur le rapport AERES 2014 sur le projet d'école doctorale « Cancérologie-Biologie-Médecine-Santé »**

Monsieur le Directeur,

Je remercie le comité d'experts et votre équipe pour la qualité et la précision de leurs analyses, dans les conditions très spécifiques liées à la profonde restructuration en cours au sein du périmètre scientifique de l'Université Paris-Saclay. Leurs recommandations nous seront précieuses pour finaliser la création du Collège Doctoral Paris-Saclay, à laquelle nous travaillons aujourd'hui.

De manière générale, la grande majorité des recommandations formulées sur les 17 écoles doctorales du périmètre Paris-Saclay sont prises en compte dans la démarche que nous avons entreprise dans le cadre de l'IDEX Paris-Saclay.

L'Université Paris-Saclay en cours de création vise en effet à installer le doctorat comme le diplôme phare d'une grande université de recherche de classe internationale. Le Collège Doctoral Paris-Saclay sera une brique majeure de cette construction. Il pourra s'appuyer sur les autres objectifs visés pour la future université : offre de formation attractive internationalement, recherche d'excellence au sein d'une stratégie partagée par tous les partenaires, relations avec l'industrie renforcées au sein d'un écosystème de l'innovation, et mutualisation de moyens au service de ces objectifs.

Le Collège doctoral sera dans ce cadre chargé d'organiser tous les aspects liés au doctorat pour les amener au niveau d'excellence visé :

- homogénéisation progressive par sélection des « bonnes pratiques » au sein des écoles doctorales, en particulier sur la sélection initiale et le suivi des doctorants et des jeunes docteurs, la limitation du taux d'encadrement, etc. En particulier, un accompagnement personnel des doctorants vers leur choix de parcours professionnel sera mis en place à l'image de ce qui existe déjà aujourd'hui dans certaines écoles doctorales du site, et conformément aux préconisations de l'Union Européenne ;
- organisation des formations doctorales suivant une double approche : formations scientifiques organisées par les écoles doctorales s'appuyant sur les équipes d'accueil, et formations transverses organisées par le Collège doctoral pour accompagner le choix de parcours professionnel du doctorant ;
- promotion du Doctorat de l'Université Paris-Saclay à l'international et auprès du monde socio-économique, et développement de l'attractivité du doctorat auprès des meilleurs étudiants Français. Les écoles doctorales pourront s'appuyer sur les liens que souhaite développer l'Université Paris-Saclay avec les universités internationales. En particulier, un

dispositif d'accueil mutualisé mis en place pour les étudiants et chercheurs étrangers facilite dès aujourd'hui l'ouverture internationale des écoles doctorales.

Dès la rentrée 2015, le nombre d'écoles doctorales rattachées au site Paris-Saclay va passer de 29 à 20. La réorganisation et la mutualisation des moyens mis par les établissements se fera sans diminution de moyens et donc devrait permettre de dégager de nouvelles marges de manœuvre. De même, la mise en place d'une base de données commune à toutes les écoles doctorales, à l'image de ce qui se passe sur d'autres sites, devrait à la fois décharger les équipes de direction de certaines charges administratives, et leur permettre de se recentrer sur l'accompagnement des doctorants et des équipes d'accueil.

Toutefois cette transformation ne pourra se faire que par étapes. A la rentrée 2015, date d'entrée en fonction des nouvelles écoles doctorales, de nombreux établissements partenaires n'auront pas encore rejoint le plateau de Saclay, ce qui va limiter pour quelques années la réorganisation prévue. Nous aurons toutefois des occasions régulières de faire le point sur l'avancement du projet de doctorat Paris-Saclay : en 2016 pour la revue de fin de phase probatoire de l'IDEX Paris-Saclay, puis en 2018 avec l'élaboration du rapport d'autoévaluation préparatoire au contrat pluriannuel 2020-2024.

Je joins à cette lettre les observations spécifiques proposées par l'équipe de direction de l'école doctorale concernée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Dominique Vernay  
Président de la FCS Campus-Paris-Saclay

*Le Président*

☎ : +33 1 69 33 21 65

☎ Assistante : +33 1 69 33 21 75

Mél : [dominique.vernay@campus-paris-saclay.fr](mailto:dominique.vernay@campus-paris-saclay.fr)

---

**REPONSE DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE DE CANCÉROLOGIE 418  
AUX REMARQUES ET AUX RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ÉVALUATION AERES**

Le conseil de l'École Doctorale de Cancérologie (ED CBMS 418) a pris connaissance du rapport d'évaluation rédigé à l'issue de la visite effectuée par le comité de l'AERES le 22 janvier 2014.

Le conseil remercie le comité pour la qualité du rapport ainsi que pour les remarques et les recommandations qui y sont associées.

Le conseil reconnaît la pertinence du rapport et se propose de suivre pour le prochain contrat quinquennal certaines des recommandations formulées.

Ce sera notamment le cas pour :

- la mise en conformité du conseil de l'ED,
- la formalisation d'un bureau de ce conseil
- l'amélioration du site internet
- la formalisation du suivi des docteurs.

Néanmoins, plusieurs remarques du comité appelées de notre part quelques commentaires, car certaines d'entre elles ne nous semblent pas correspondre à la réalité, d'autres nécessitant de notre part une explication.

**1. Confusion entre conseil, comité scientifique et jury**

Le conseil de l'ED 418 est un conseil scientifique et pédagogique dont la mission est le pilotage de l'ED dans tous ses aspects. Ce conseil s'érige formellement en jury pour sélectionner les candidats doctorants qui postulent pour l'obtention d'une allocation de recherche doctorale de l'Université Paris-Sud.

Il s'agit d'une procédure qui est en vigueur depuis la première accréditation de l'ED et qui fait l'objet d'un consensus de la communauté scientifique concernée.

Le conseil de l'ED se caractérise par une large gamme de compétences, une diversité d'origine des membres et une très bonne connaissance des équipes d'accueil de doctorants de l'ED.

Ces caractéristiques étant des pré-requis indispensables pour réaliser une sélection objective, éthique, et pertinente des candidats. La procédure mise en œuvre assure un traitement identique pour tous les candidats avec des critères d'évaluation parfaitement définis, la première priorité étant de recruter les meilleurs candidats pour les meilleures équipes.

La constitution de jury « ad hoc » de composition variable, visant à recruter des doctorants pour un champ disciplinaire particulier ou des laboratoires fléchés ne nous semble pas la bonne manière de procéder. Par ailleurs, nous ne sommes pas favorables à la participation de doctorants au sein du jury de concours.

En tout état de cause, les modalités de recrutement seront revues dans le cadre de la nouvelle Université Paris-Saclay.

## **2. Comité de thèse insuffisamment formalisé**

La mise en place des comités de thèse a fait l'objet d'un document parfaitement clair et envoyé à tous les responsables d'EAD. Les objectifs et la composition du comité sont tout à fait explicites. Le conseil de l'ED s'étonne de cette remarque que nous considérons injustifiée.

## **3. Faible implication des doctorants dans la vie de l'école**

S'il s'agit de la « vie sociale » de l'école, le conseil accepte volontiers cette remarque. En revanche, nous avons le souci permanent de solliciter les doctorants pour les points importants relatifs au fonctionnement de l'ED. De ce point de vue, les doctorants peuvent s'exprimer en direct avec la direction de l'ED au moins deux fois par an et par l'intermédiaire de leurs délégués à chaque réunion plénière du conseil. Le conseil de l'ED incite les doctorants à formuler leurs souhaits et en tient compte. A cet égard, les comités de thèse ont été mis en place suite à une demande des doctorants ainsi que l'organisation annuelle des journées scientifiques de l'ED à Roscoff qui se tenaient initialement une année sur deux. Il est par ailleurs prévu de confier aux doctorants de deuxième année, l'organisation des journées scientifiques thématiques qui ont actuellement lieu une fois par an.

## **4. Taux d'encadrement excessif**

Le conseil de l'ED est attentif au taux d'encadrement afin que celui-ci reste dans des limites acceptables. Le conseil est encore plus attentif à la qualité de l'encadrement scientifique, aux moyens mis en œuvre pour permettre au doctorant de réaliser sa recherche et d'avoir une production scientifique de qualité. De ce point de vue, le conseil de l'ED n'impose pas de limite d'encadrement d'une manière autoritaire à des équipes d'un niveau scientifique remarquable et qui conduisent leurs doctorants au succès, et ce, dans d'excellentes conditions d'environnement scientifique et humain.

Contrairement à ce qui est écrit dans le rapport, il ne s'agit pas d'un problème humain délicat, il s'agit d'une position délibérée prise par le conseil de l'ED permettant aux doctorants qui le souhaitent de rejoindre les meilleures Equipes d'Accueil de Doctorants de l'ED. Par ailleurs, nous encourageons les jeunes chercheurs confirmés à passer leur HDR, le conseil scientifique de la Faculté de Médecine du Kremlin-Bicêtre pouvant leur accorder des dérogations afin de pouvoir diriger officiellement des thèses. L'ED a toujours encouragé cette démarche et la remarque du comité à cet égard nous semble injustifiée.

## **5. Mettre fin aux autorisations d'inscription sans financement**

L'Ecole Doctorale de Cancérologie a été une des premières à exiger que chaque doctorant puisse bénéficier d'un financement d'un niveau acceptable. Néanmoins, en regard des dates variables d'obtention de financement venant notamment d'associations ou d'autres institutions, certains financements ne prenant effet qu'après la rentrée universitaire, en début de l'année suivante. Nous avons mis en place une procédure qui là encore a fait, et fait l'objet d'un consensus de la communauté.

ECOLE DOCTORALE/PHD PROGRAM  
CANCEROLOGY/ONCOLOGY

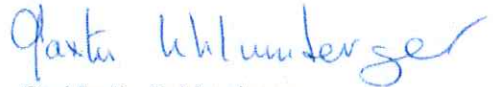
Après vérification de la situation du doctorant et de la réalité des demandes de financement, nous proposons que soit inscrit le doctorant en attente de financement afin qu'il puisse débiter sans perdre de temps son travail de thèse. Il est précisé à chaque doctorant et au directeur de thèse que l'inscription en deuxième année ne sera possible qu'en cas d'obtention d'un financement d'un montant comparable à celui d'une allocation ordinaire. Ce dispositif a très bien fonctionné dans la mesure où depuis la création de l'ED, seuls deux cas se sont soldés par un refus d'inscription en 2<sup>ème</sup> année.

Nous souhaiterions maintenir ce dispositif qui fonctionne, néanmoins, si cela s'avère nécessaire nous sommes disposés à modifier cette procédure dans le cadre de l'Université Paris-Saclay.

Pour le conseil de l'ED CBMS 418



Pr. Christian AUCLAIR  
Directeur de l'Ecole Doctorale de Cancérologie



Pr. Martin Schlumberger  
Futur Directeur de l'Ecole Doctorale de  
Cancérologie